

Tour de l'Agglo

du 5 juillet au 8 juillet 2022

232 kms



Tous à Vélo!
Cholet-Agglo

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN POUR EN FAIRE UN MODE DE DÉPLACEMENT

SÛR + ACCESSIBLE + CONVIVAL

<p>NOS MISSIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau voies cyclables ✓ Giratoires ✓ Zones 30 ✓ Cédez-le-passage cycliste ✓ Circuits conseillés 	<p>NOS ACTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vélourions ✓ Cartoparties ✓ Café-cyclo ✓ Fête du Vélo ✓ Biclou-Garou ✓ Ciné-vélo...
---	--

www.tousavelo-choletagglo.fr

www.facebook.com/TousaVelo.CholetAgglo

tousavelo.choletagglo@gmail.com

ADHÉRENT À LA FUB GRAVEUR AGRÉÉ BICYCODE

BICYCODE®
Le marquage des vélos

DU 5 AU 8 JUILLET
GEORGES ET JACQUES ROCHAIS FONT
LE TOUR DE L'AGGLO EN VÉLO



27 COMMUNES
200 KILOMÈTRES
POUR PROMOUVOIR L'ASSOCIATION AUPRÈS DES MAIRES

PLUS D'INFOS SUR
www.tavca.fr

En ce mois de juillet 2022, je reprends la route pour faire le « Tour de l'Agglo » de Cholet. Ce projet avait germé en regardant une carte de l'agglo avec les 33 communes qui la compose. En 2011, j'avais effectué le tour du Maine et Loire, un périple de 652kms. Cette année ce sera une boucle beaucoup plus modeste d'environ 200 kms.

J'ai aussi dans l'idée de faire la promotion de l'association « Tous à Vélo Cholet Agglo », dont je fais partie, en passant dans toutes les mairies. J'en parle à l'association qui me donne son soutien et aussi à Jacques (mon frère) qui est d'accord pour se joindre à moi.

Je demande à Alain Lebeill (de l'association « Tous à Vélo ») de me préparer des tracts à distribuer dans les mairies, (Tract et non flyer comme on prend l'habitude de dire- je n'ai rien contre les anglais mais un mot en français existe !) Le **mardi 5 juillet** nous prenons la route pour faire notre « Tour de l'Agglo ». Je remarque, qu'il y un an, (le lundi 5 juillet 2021) je partais également avec Jacques en direction du Mont St Michel.

Cette fois-ci, j'accroche seulement mes deux sacoches à l'avant et je décide de tirer ma chariote. Comme je ne serai pas très loin de la Séguinière, si j'ai un problème avec, on pourra toujours venir à mon secours. A neuf heures précises, je retrouve Jacques devant la mairie de la Séguinière. Nous nous rendons à l'accueil pour remettre notre premier tract. En sortant, nous nous faisons prendre en photo, pour immortaliser notre départ, par un jeune qui passait dans la rue.

Puis nous prenons la direction de Cholet pour nous rendre au magasin de cycles « Les Vélos de Victor » de Baptiste Durand (Président de l'association) Nous avons rendez-vous avec lui et une journaliste à 10 heures pour une « séance » photos ! Avant de quitter la Séguinière, nous rencontrons Jean- François Barré avec qui nous discutons un bon moment. Comme il pratique également du vélo, il s'intéresse à notre « expédition ». Mais nous ne traînons pas trop, car nous ne voulons pas être en retard à notre rendez-vous. Arrivés chez « Les Vélos de Victor » le rideau du magasin est levé, mais pas jusqu'en haut. Je rentre la tête baissée... ce qui ne m'empêche pas de me la cogner ! Heureusement j'avais gardé mon casque. Quelle entrée fracassante ! Baptiste me fait remarquer qu'il est à peine 10 heures, il est donc normal que le rideau ne soit pas remonté entièrement. Je profite de notre passage dans son magasin pour qu'il me tire une affiche de notre circuit que je placerai à l'arrière de la chariote. Puis nous nous rendons près du passage culturel pour la « séance-photo » et nous croisons la journaliste qui arrive juste à l'heure !



Après une petite interview, Nous quittons Baptiste qui retourne voir ses « Vélos de Victor » et nous nous rendons à la mairie de Cholet. En chemin, nous croisons la journaliste qui nous

reprend en photo. Arrivés à la mairie de Cholet, Je monte les marches quatre à quatre pour aller déposer la deuxième enveloppe. Mais une surprise m'attend, la porte ne s'ouvre pas. Je longe la mairie pour passer par la porte située sur le côté, même problème, elle reste tout aussi désespérément close. Que se passe-t-il à la Mairie de Cholet me dis-je ? Je finis tout de même par trouver une porte qui s'ouvre. Je donne enfin à la personne de l'accueil mon enveloppe, qu'elle remet aussitôt à un Monsieur qui passait par là, en me disant que je tombais bien, car celui-ci était chargé des pistes cyclables. Avant de sortir Je fais la remarque à la dame de l'accueil de mon étonnement de voir les portes fermées. Elle me répond que cet étage de la Mairie n'est pas ouvert au public depuis deux ans, et qu'il n'y a rien de défini pour l'instant quant à son utilisation. Avant de quitter Cholet, nous interpellons une passante pour qu'elle nous prenne en photo devant la Mairie. Le championnat de France Cycliste étant passé à Cholet la semaine dernière, de grandes affiches avec les coureurs cyclistes sont disposées devant la Mairie. Elle pense que l'on veut se faire prendre devant. Ce qui n'est pas du tout à notre goût, car nous ne sommes pas fana de ce genre d'évènement. La photo prise... Cette fois-ci c'est le « bon départ », il est déjà 11Heures. Nous sortons de Cholet en passant devant l'Espace- Glisséo puis, en remontant le boulevard des Turbaudières, nous arrivons à l'avenue de l'Europe, pour nous diriger vers le Puy Saint Bonnet, notre prochaine « ville- étape » Sur cette route, la circulation est assez importante puisqu'elle rejoint un péage d'autoroute. Nous pouvons, tout de même, circuler sur des « bandes cyclables » et nous nous sentons un peu mieux en sécurité. Sauf, qu'en arrivant au Puy Saint Bonnet, elle s'arrête brutalement à un énorme rond- point, alors que nous constatons que de larges bas-côtés pourraient facilement être aménagés.



Le Puy Saint Bonnet, était, jusqu'en 1973, une commune des Deux-Sèvres et pour faire partie du Maine et Loire, elle s'est rattachée à Cholet. Arrivés dans le centre-bourg, nous tournons autour d'un rond-point pour trouver la Mairie qui sert aussi d'agence postale. Elle était « cachée » derrière l'église. Je remets ma lettre par la fenêtre à l'employée des postes. Pour quitter le Puy Saint Bonnet, nous montons la côte du Chêne-rond, une difficulté sur le parcours. Bien que la chariote soit lourdement chargé, je ne cale pas. Arrivés au sommet, c'est la descente vers la Tessoualle. Il n'est pas encore midi, la mairie est ouverte. Je dépose ma lettre à la personne de l'accueil. Je lui demande un crayon de bois, car j'en ai besoin pour écrire notre trajet sur ma carte. Elle m'en donne un volontiers et, en la remerciant, je lui demande son prénom pour l'écrire dans mon carnet de bord. Elle se prénomme Cécile !



En nous guidant avec la carte de l'agglomération, nous poursuivons notre route en prenant toutes les photos des Mairies et les routes aménagées pour le vélo ou celles qui pourraient l'être le long de notre parcours. Sous le soleil nous prenons la direction de la prochaine commune, Mazières en Mauges. Lorsque nous y arrivons, l'angélus sonne, la mairie sera fermée. Ce n'est pas grave, nous déposons l'enveloppe dans la boîte aux lettres. Jacques note

méticuleusement si nous les avons remises en mains propres ou dans la boîte aux lettres. Un petit incident technique en arrivant à la mairie, ma roue arrière frotte. Après examen de la situation rien de grave, c'est mon attache rapide qui s'est desserrée. Le problème est vite résolu et nous pouvons repartir tranquillement vers Toutlemonde. Sauf que nous mettons un temps « infini » à quitter Mazières. Je cherche une petite route que je ne retrouve pas et nous faisons des allers-retours dans le centre bourg avant de réaliser que je pensais à une route qui se dirige en fait, vers Toutlemonde. Et nous finissons par quitter Mazières par une petite route de campagne bien sympathique, qui passe devant un magnifique château. Celle-ci monte et descend pour arriver sur la route Toutlemonde-Cholet. Une bonne grimpe nous attend, si Jacques ne cale pas, je mettrai quant à moi pied à terre. Ce sera la seule fois du parcours, et je constaterai à cette occasion, qu'il est plus difficile de tirer une chariotte que de rouler avec des sacoches avec en plus un chargement sur le porte-bagage. Encore une bonne côte avant d'arriver à Toutlemonde, où nous mangeons derrière la mairie à côté des préaux d'une ancienne école. Nous sommes bien à l'abri du soleil sous les arbres. Quand nous quittons Toutlemonde, il est 14H, la Mairie ouvre ses portes, je peux donc aller déposer le courrier en mains propres.



Notre prochaine destination Maulévrier. Nous nous y rendons par une route assez passagère que nous quittons dès que possible. En arrivant à Maulévrier, nous constatons que des aménagements cyclables sont en cours. Avant de passer à la mairie un petit détour au « Super-Flu » local pour faire des petites courses pour notre repas du soir. En le quittant, nous ne manquons pas de faire le plein à la pompe à essence qui nous coûte Zéro car nous avons adopté ce slogan :

A part pour les mollets, pour le Vélo l'Energie c'est zéro !



Notre courrier remis aussi en mains propres, nous enfourchons nos fidèles destriers pour nous rendre à Yernay. Mais, auparavant nous allons visiter l'église de Maulévrier qui est assez imposante. Une exposition sur les vitraux se trouve dans l'entrée et sur le côté de l'église une pièce est consacrée au cardinal de Lusson, enfant de la Commune. J'aurai la surprise de voir les deux anges

que Patrice Lefort de Maulévrier et adhérent de l'association H.P.S. de la Séguinière a fait repindre par Noël Devanne. Nous pensions rejoindre Ysernay par une petite route la (D196) mais comme nous ne la trouvons pas, nous empruntons la D25 tout en ligne droite pendant 5 kms, avec des petites bosses et un peu de circulation, (une route à éviter). La mairie d'Ysernay est encore ouverte, un homme me reçoit, je lui explique ma démarche, il me prend la lettre et sans plus de façon l'ouvre et me dit : « je la remettrai ». J'ai trouvé cette ouverture de lettre un peu légère alors qu'il n'était certainement pas le Maire d'Ysernay. Nos roues de vélos nous mènent ensuite à Somloire, par une route très peu fréquentée. Puis ensuite c'est le passage par La Plaine pour nous rendre à St Paul du Bois, où nous avons prévu de passer la nuit. Avant d'y arriver nous faisons une petite halte à la Chapelle Sainte Foix qui domine le bourg de Saint Paul du bois. J'ai déjà couché deux fois près de cette chapelle et j'ai plaisir à y revenir. Après cette visite, une bonne descente nous amène à Saint Paul du Bois, petit village de 597 habitants, mais qui reste dynamique notamment grâce à sa troupe de théâtre et une collection de costumes et d'accessoires unique dans la région. Un passage comme il se doit à la mairie où je peux pousser la porte bien que l'horaire d'ouverture soit dépassée. Un homme m'accueille un dossier sous le bras, et cette fois-ci, je tombe sur Monsieur le Maire qui prépare sans doute une réunion. Il prend note de ma démarche avec attention. Puis je lui demande l'autorisation de nous installer à l'aire de camping naturelle qui est située à l'entrée du bourg. Pas de problème bien sûr, elle est là pour cela, mais il faut payer une nuitée. J'entre dans un bureau et une dame m'annonce un prix que je trouve plutôt prohibitif 16 €. Je lui en fais la remarque et elle réajuste le prix à 12 €, elle avait fait une erreur.



Avant de nous installer, nous pensons à aller nous rafraîchir le gossier, pour nous enlever de la gorge la poussière du chemin, mais le seul et unique café est fermé. Qu'à ne cela tienne, il y a sur la place une superette et j'achèterai deux bières bien fraîches. Ouf ! Sauvés, nous aurons bien notre bière quotidienne ! Nous nous rendons à l'aire de camping. Il y a un peu de monde à pique-niquer et pas mal de jeunes qui se baignent dans une piscine aménagée au bord de l'étang. Nous attendrons que tout ce petit monde parte avant de monter nos tentes. La douche, le repas, un peu de prises de notes... de quoi nous occuper. Une fois notre bivouac en place, un petit tour de l'étang et au dodo avant de reprendre la route demain. Je n'oublie pas d'envoyer des photos de notre journée à Alain et Baptiste qui suivent notre périple. **65 KMS** sur la route au lieu des 52 de prévu.

Le vent a soufflé assez fort dans la nuit et a perturbé notre sommeil. A 6 heures je suis debout en croyant qu'il était 7 heures. Nous sommes prêts à reprendre la route dès 8 heures en ce **mercredi 6 juillet**. Nous quittons St Paul du bois en direction des Cerqueux notre prochain village à traverser. Un peu avant d'y arriver, je vois la direction de l'étang de Beaurepaire, étang où j'avais passé une nuit en mars 2015. Je propose à Jacques de nous y rendre. Il est partant pour faire ce petit crochet de seulement 8 kilomètres, qui en fait nous sembleront longs car quelques bosses



« agrémentent » le parcours. Quand nous arrivons à l'étang de Beaurepaire, je suis quelque peu surpris car l'étang de Beaurepaire est complètement à sec. D'une superficie 60 hectares, c'est le plus grand étang du département des Deux-Sèvres. Comment se fait-il que celui-ci soit à sec ? En nous rendant au château, en bordure de l'étang, nous constatons que la digue qui le traverse est interdite à

la circulation car celle-ci menace de s'effondrer. Des travaux sont actuellement en cours pour remettre cet étang en eau.

En attendant c'est un spectacle de désolation qui se montre à nos yeux. Par la même route, nous retournons vers les Cerqueux, en prenant toutefois une petite « variante ». Nous y déposons notre lettre à la mairie, et nous nous accordons une petite pause avant de poursuivre notre tour de l'agglomération. C'est à ce moment-là qu'un couple de randonneurs, intrigués par notre chargement, nous aborde. Avec toujours les mêmes sempiternelles questions que l'on pose aux randonneurs à vélo. A savoir : « D'où venez-vous, où allez-vous, combien de kilomètres faites-vous ? » Après avoir satisfait leur curiosité, il nous suggère, pour nous rendre à Cléré sur Layon, notre prochaine destination, de passer voir la Chapelle St Francaire située non loin de là. Cela nous évitera, nous disent-ils, de croiser où de se faire doubler par les poids lourds qui circulent sur la route de Cléré, revenant où se rendant à une carrière de pierre.

Nous décidons d'y aller, en espérant qu'avec les explications du couple, nous trouvions cette fameuse chapelle. A la sortie des Cerqueux, nous empruntons une toute petite route qui serpente et descend dans le bocage. Et nous roulons, roulons sans trop savoir s'il faut tourner à droite ou à gauche. J'arrête un agriculteur sur son gros tracteur, il me dit que nous sommes sur la bonne route pas loin du but, de tourner un peu plus loin sur la gauche. Après avoir gravi une légère côte, nous arrivons sur une sorte de ligne de crête avec de chaque côté une petite vallée. L'endroit est dès lors plus plaisant et nous admirons le paysage. La chapelle St Francaire est là, perdue sur cette route de campagne. Seul monument sur cette route, elle a pourtant son numéro, le 1. Etonnant non !



En relisant ma sortie de mars 2015 à l'étang de Beaurepaire, je remarque que je parle de cette chapelle que j'ai vue, pourtant je ne l'ai pas du tout reconnue, comme quoi les souvenirs s'estompent et avec le temps va, tout s'en va !

Nous suivons cette petite route de crête pour nous rendre à Cléré sur Layon car, en rencontrant un automobiliste de passage (rares sur ces routes) il nous avait dit qu'elle débouchait. Et, gaillardement nous la suivons. Sauf, qu'arrivés à un stop, nous ne savons pas si nous devons partir sur la droite ou la gauche. J'opte pour la gauche par intuition en pensant que nous sommes bien dans la bonne direction. Nous montons une petite côte, roulons, roulons et nous ne voyons pas le moindre clocher à l'horizon qui, comme un phare au loin sur la mer, pourrait nous servir de repère. Au bout d'un moment Jacques me dit qu'il a aperçu un clocher derrière nous en haut de la côte. Après avoir un peu hésité, nous faisons demi-tour et de nouveau, nous roulons, roulons sans trop savoir où cette route va nous mener, nous sommes perdus ! Ha si nous avions un G.P.S. Comment va-t-on se sortir de ce labyrinthe ? On file en se disant qu'avec ou pas de G.P.S. cette route va bien arriver quelque part. Tout en roulant, Jacques me dit : « Je viens de voir le château de Beaurepaire. Sur le moment je ne comprends pas, me disant « qu'est qu'il me raconte ? » Je m'arrête et je constate, en effet, que nous sommes revenus à l'étang de Beaurepaire où nous étions en début de matinée. Nous avons tourné en rond ! Pas question de revenir sur nos pas, nous reprenons pour la seconde fois la route en direction des Cerqueux que nous avons empruntée le matin. De retour au Cerqueux, nous prenons la route qui mène à Cléré, celle empruntée par les

camions qui vont et reviennent de la carrière (d'ailleurs nous n'en verrons très peu). Après cette petite rallonge d'une dizaine de kilomètres, nous arrivons enfin à Cléré. La mairie se situe en bas de ce petit bourg, mais celle-ci est fermée pour cause de travaux. Il nous est indiquée de se rendre rue de la fontaine où elle se trouve pendant les travaux. Nous montons vers le haut du bourg et arrivés à l'église, nous cherchons en vain cette rue de la fontaine. Alors que nous allions quitter le bourg, j'aperçois une impasse indiquant cette fameuse rue, et c'est ainsi que nous trouvons au fond d'une cour, la mairie la plus étonnante qu'il soit. Elle est située près d'une maison d'habitation où s'entasse tout un bric à brac - un coin qui sent l'abandon, le « laisser-aller ». Une personne se trouve dans une maison et je peux enfin déposer l'enveloppe dans cette annexe de mairie quelque peu insolite.

Depuis ce matin, avec notre circuit à rallonge, nous n'avons déposé que deux enveloppes. Nos recherches de mairies s'apparentent parfois à un jeu de piste. Notre prochaine destination : Passavant sur Layon, où nous comptons nous arrêter pour notre pause de midi.



Passavant sur Layon, un tout petit bourg de 130 Hab. avec un patrimoine étonnant. On y arrive en passant devant deux énormes châteaux. Un ancien pont passe au dessus d'une route qui donne accès un château fortifié que nous ne pourrons pas visiter, étant situé sur une propriété privée. Il appartient à un vigneron qui semble laisser le site à l'abandon. Les murs sont envahis par la végétation, il y aurait bien besoin de nettoyage et de restauration. Mais qui, dans ce tout petit village, peut et se soucie du château et du patrimoine? Nous n'avons cette fois-ci pas à chercher la mairie car nous passons devant, une mairie encore toute simple, comme une maison d'habitation. Comme prévu nous faisons notre pause de midi dans un petit parc, non loin de l'église. Extérieurement, elle a certain cachet, mais nous ne pourrons pas la visiter car elle est fermée.

Après cet arrêt dans ce petit village charmant, nous poursuivons notre route en direction de Neuil sur Layon, prenant la direction de Doué la Fontaine. La mairie se trouve également sur notre passage. Il est encore tôt, elle est fermée mais une dame arrive et je peux lui remettre la lettre. Neuil sur Layon : une belle mairie et un bourg qui semble plus vivant, nettement moins endormi que Passavant sur Layon. Nous voulons faire quelques courses, et surtout nous n'avons plus de pain, mais il est encore trop tôt, les magasins ne sont pas encore ouverts. On verra au prochain village

Après avoir passé non loin de Doué la Fontaine, nous roulons à présent sur les routes du Vihierois, à la limite du Saumurois. Les vignes sont- là pour nous le rappeler. De toutes petites communes sont entourées et perdues dans les vignes. Nous sommes également au plus loin des communes de l'agglomération :



Trémont, Tancoigné, Tigné, nos prochains villages à nous rendre. Pas un chat ou un chien à traîner dans les rues, à croire que c'est encore le couvre-feu. En arrivant à Tigné, nous sommes intrigués par un panneau nous signalant : « Silence on tourne » Je me demande bien ce qui se passe. Je finis par comprendre car, un peu plus loin, j'aperçois la rue « Jean Carmet » et je fais tout de suite le rapprochement avec Gérard

Depardieu avec qui il était ami. Gérard Depardieu possède un château et des vignes à Tigné et a tourné un film dans le bourg avec Jean Carmet. Côté pain, c'est « pain-sec » il y a deux boulangeries et elles sont toutes les deux fermées. Une pour les vacances, l'autre pour jour de fermeture. Nous demandons à un habitant du village où se trouve la boulangerie la plus proche, il nous parle de Martigné- Briand, un village qui n'est pas prévu au programme, nous devrions bien en trouver ailleurs d'ici ce soir.

Et nous quittons Tigné pour nous rendre à la Fosse de Tigné en repassant dans la rue : « Silence on tourne ». A La Fosse de Tigné, c'est nous qui tournons autour de l'église sans trouver la Mairie. On ne s'attarde pas et nous poursuivons notre tour de l'agglomération vers Cernusson. Un peu avant d'y arriver, nous passons devant un parc, d'où nous apercevons un manoir. Nous faisons un petit arrêt et j'en profite pour faire une photo. Un homme qui fait l'entretien du parc nous aperçoit. Il vient à notre rencontre et nous demande, le but de notre sortie. Après avoir répondu à ses questions, il nous indique une petite route encore plus tranquille que celle que nous empruntons pour nous rendre à Cernusson. Avant de le quitter, je lui demande de déposer notre lettre à la mairie de la Fosse de Tigné, ce qu'il accepte volontiers.



De Cernusson, nous roulons vers Montilliers où nous pensons nous arrêter pour la nuit, car la personne, que nous avons rencontrée au parc, nous a dit qu'il y avait une aire de repos naturelle et aménagée pour les campings caristes. Nous pensons que cela pourrait très bien nous convenir, il y aura bien un petit coin pour nous. Sauf qu'en arrivant à Montilliers, on nous dit que cette aire n'existe plus. Cela ne nous empêche pas de nous y arrêter pour nous rafraîchir le gosier. L'eau suffit pour pédaler surtout sous la chaleur, mais une fois la « machine » arrêtée, une bonne bière est toujours la bienvenue. Je profite de cette pause-bière pour demander à la serveuse du bar si elle n'a pas du pain à nous vendre. Ce n'est pas possible répond-t-elle car elle juste ce qu'il lui faut pour ce soir (au moins j'aurai tenté !) Nous ne sommes plus très loin de Vihiers, où il y a normalement un camping. Mais auparavant, il nous faut passer au Voide. Nous prenons la direction de Valanjou, avant de bifurquer vers le Voide. Une rude montée nous attend mais nous ne calons pas.



Au Voide, nous sommes « sauvés » j'aperçois, sur une place, un distributeur de pain. J'en profite pour acheter une baguette avant de glisser, tant bien que mal, l'enveloppe avec le tract sous la porte de la mairie, car je ne trouve pas la boîte aux lettres.



En sortant du Voide, un itinéraire cyclable nous indique la direction de Vihiers. Nous empruntons cette route qui devient vite chaotique, pas vraiment prévu pour les vélos du quotidien. Mais cette « piste » nous amène au camping situé en contrebas du château de Maupassant. Une barrière ferme l'entrée du camping, mais avec nos vélos celle-ci est vite franchie. Nous nous installons sur un terrain plus que spacieux et à part une caravane, il n'y a personne. Pour signaler notre présence sur le terrain, nous

téléphonons à un responsable du camping. IL nous remercie de l'avoir averti de notre passage et nous donne un numéro pour accéder aux sanitaires. Un code qui me surprend car il est plus que long « C1307357A » et cela simplement, pour ouvrir une porte. Je lui en fais la remarque, il me répond que c'est par sécurité. Je veux bien, mais lorsque je me suis rendu aux sanitaires et fait ce fameux code secret, la porte refuse de s'ouvrir. J'ai beau recommencé en m'appliquant, c'est l'échec complet. Jacques arrive à mon secours, il fait le code, soulève la poignée, ce qui a pour effet de la bloquer. Le résultat, c'est que nous n'aurons pas droit une douche rafraîchissante ce soir. **77kms** au compteur au lieu des 50 prévus, notre escapade à l'étang de Beaurepaire n'est pas étrangère à cette rallonge.

Une nuit calme au camping de Vihiers, et **ce jeudi 7 juillet** nous sommes sur la route à 9 heures pour poursuivre notre « mission ». Le soleil brille toujours depuis notre départ et pas un nuage à l'horizon. En montant une route assez pentue, nous nous rendons à la mairie de Vihiers située dans le centre-ville. De nombreux commerces bordent une place. Vihiers, une petite ville qui semble animée et agréable. Pendant que Jacques surveille les vélos, je dépose ma lettre à l'accueil de la mairie et j'en profite pour demander une enveloppe car il va nous en manquer une. On ne me refuse pas ce service, par contre comme il va nous manquer des tracts, je souhaiterais qu'on m'en tire, mais on craint les virus (sur ma clef U.S.B). On me dit de me rendre à une imprimerie qui se trouve sur la place (une chance !). Pas de problème de virus à l'imprimerie et je retrouve Jacques qui m'attend toujours devant la Mairie. Avant de partir de Vihiers nous devons faire un peu de courses. Je réalise soudain que je n'ai pas payé le camping. Nous aurions bien pu prendre la poudre d'escampette sans rien dire, mais voulant être réglo, je retourne à la mairie. A l'accueil on m'envoie voir la comptable qui me parle de payer 12 €. Je lui parle de la poignée des sanitaires qui s'est bloquée et du code bizarre qu'on m'a donné. Elle appelle un employé, qui s'étonne de ce code, qu'il va passer voir. Et comme nous n'avons pas eu droit aux sanitaires, la comptable me fait payer que 5€. Comme quoi être « correct » est quelquefois payant !

En sortant de la superette, nous croisons un cycliste qui nous interroge sur notre périple. Il fait également des sorties à vélo et nous parle des randonnées qu'il a faites. Il habite Vihiers et connaît l'association « Tous à Vélo ». Comme il n'a pas d'autocollant de l'asso, j'en profite pour lui en vendre un, le seul que je vendrai en faisant le tour de l'agglomération.

Nous quittons Vihiers à 11 heures en direction de Cholet, et prenons ensuite à la sortie la route de St Hilaire du Bois. C'est dans ce bourg que nous avons trouvé une mairie endormie. Elle se situe dans une bâtisse ancienne, une grande maison bourgeoise hors d'âge. Elle semble comme à l'abandon, et manque visiblement d'entretien. Pas de boîtes aux lettres, si ce n'est pour une association locale. Comme nous apercevons, en face de la mairie, des personnes dans un jardin nous les interpellons. Mais elles ne sont pas de la commune, elles sont ici pour « les Jardins du Cœur » et nous disent de nous rendre à Vihiers dont dépend à présent cette commune. Un homme, qui vient chercher des outils de jardin dans un garage, viendra tout de même à notre secours. Et nous passerons à l'arrière de cette « Mairie- Fantôme » où nous verrons à travers la fenêtre des dossiers « poussiéreux » entassés sur des étagères. Notre lettre sera glissée sous la porte sans savoir si quelqu'un passera un jour la prendre. Drôle de mairie !

Après St Hilaire du Bois, prochain « village étape » : Coron ! Nous empruntons une départementale en direction de la Plaine où la circulation est assez importante. Heureusement, nous

la quittons rapidement pour prendre une toute petite route qui descend tranquillement vers Coron. Un vrai plaisir de rouler sur cette route que je ne connaissais pas. Arrivés à Coron, une belle ligne droite, avec de larges banquettes non aménagées, nous conduit vers le centre du bourg. Nous roulons ensuite sur des bandes cyclables, qui nous conduisent à la Mairie située sur un promontoire juste à côté de l'église (peut-être l'ancien presbytère ?). En tout cas, après la mairie vétuste et abandonnée de ST Hilaire, nous trouvons que celle-ci est la plus belle de notre parcours.

Nous profitons de cet arrêt pour aller recharger mon portable dans l'église. Hé ! Oui, j'ai eu cette lumineuse idée. On devrait bien trouver une prise de courant à l'intérieur. Et nous poussons la porte de l'édifice. Nous sommes surpris par l'intérieur, très bien restauré, ses vitraux et son imposant chemin de croix qui vaut le coup d'œil. Dans un coin, nous apercevons une caméra et je me fais discret pour glisser mon téléphone derrière une prise qui se trouve derrière l'autel. Et pendant que mon téléphone se recharge, nous allons casser la croûte dans un parc ombragé, près de la mairie. Je n'oublie pas, avant de reprendre la route, de récupérer mon téléphone. Sur la route je savais déjà, que si on a besoin d'eau, on passe au cimetière et désormais, que si on veut recharger son portable, on passe à l'église ! Notre route se poursuit ensuite en direction de Chanteloup. Une petite grimpette nous attend juste à l'entrée du bourg, puis c'est la route en direction de Vezins, que je ne penserai pas à la prendre en photo. Cet oubli sera réparé lors d'un passage dans le secteur. Prochaine destination, Trémentines, puis Nuillé. Nous ne sommes plus qu'à une dizaine de kilomètres de la Séguinière. Mais, notre tour de l'Agglo n'est pas terminé pour autant, il nous faut encore passer par St Léger, le May sur Evre, Bégrolles et La Romagne. A St Léger nous nous rendons au centre Socioculturel pour dire un petit bonjour aux animateurs (trices), que nous rencontrons, de temps en temps, en participant à des actions mises en place par le centre. Nous en profitons pour nous rafraîchir et remplir nos gourdes, car il fait relativement chaud.

Puis nous filons jusqu'au May où nous prenons un pot afin d'arroser notre tour de l'agglo. J'envisage, en quittant le May, de nous arrêter au bord d'un plan d'eau que je connais. L'endroit est des plus attrayants, mais nous trouvons qu'il y en a encore un peu trop de monde à traîner dans les parages, avant de nous installer. Nous décidons de poursuivre jusqu'à Bégrolles en Mauges et de passer à l'abbaye de Belle-Fontaine afin de demander aux moines l'hospitalité. Nous passons, auparavant, près d'une ancienne ferme qui appartient aux moines et qui a été aménagée pour recevoir des pèlerins de St Jacques. Un mobil-home est installé près de la ferme. Une femme en sort. Je lui demande s'il nous est possible de passer la nuit ici. Elle nous répond qu'il n'y a personne pour nous accueillir et qu'il vaut mieux nous adresser aux moines. Nous nous rendons à l'entrée du monastère, un moine montre juste le bout de son nez. Quand je lui demande l'autorisation de passer la nuit près de la Chapelle de Belle-Fontaine, il ne nous pose pas plus de questions que cela et j'ai tout de suite une réponse positive. Nous nous installons près de la fontaine où nous passerons une nuit tranquille, après avoir roulé sur les routes des Mauges pendant **66 kms**.



Le vendredi 8, c'est le dernier jour de notre tour de l'agglo. Il nous reste à passer dans deux mairies, la Romagne et Saint Christophe du Bois. Pour nous y rendre, nous passons tout d'abord à St Macaire en Mauges et Saint André de la



Marche. En empruntant la D 91, nous traversons la Moine que nous atteignons par une bonne descente. A noter que, sur cette route, on trouve des bandes cyclables faites lors de la réfection de celle-ci. Qui dit bonne descente dit bonne côte et nous devons appuyer un peu plus sur les pédales pour la gravir. Après la côte du Chêne Rond du Puy St Bonnet, c'est un passage un peu plus difficile sur le parcours. Mais nous ne calons toujours pas et en arrivant à la Romagne nous constatons un manque criant d'aménagements cyclables. (Comme dans bien d'autres communes d'ailleurs) A la Romagne, tout comme à Coron, pour diminuer la largeur de la route deux bandes blanches se trouve au milieu de la route, ce qui me fait dire qu'il y a une piste cyclable au milieu de la route. Ce que je ne manquerai pas de signaler, en déposant le tract du Tour de l'Agglo, à la mairie de la Romagne

Après la Romagne, direction St Christophe par la petite route pittoresque, ombragée de la Durandière. C'est notre dernière mairie, la boucle est bouclée et nous roulons vers la Séguinière en passant devant « l'abominable casse », qui se situe en bordure de la route, auprès du ruisseau de la Copechagnière On se demande comment on peut encore tolérer cette casse, en cet endroit, de nos jours. Après un dernier petit effort en quittant St Christophe, c'est le retour vers 11H à la Séguinière.

Nous avons fait **232 kms** pour faire le Tour de l'Agglo. Le soleil nous a accompagnés tout le long de ce parcours, ce qui n'était pas pour nous déplaire. Nous avons distribué le tract de « Tous à Vélo » dans toutes les mairies, où nous avons été toujours bien accueillis. (Sauf une fois)

Quelles sont les retombées de notre action. Aucune mairie n'a repris contact avec l'asso, mais notre démarche était avant tout de la faire connaître. Nous avons pu aussi constater quelques aménagements pour les vélos sur notre parcours. Bien sûr à Cholet mais aussi, Vihiers, Coron, sur la route entre Cholet et le Puy St Bonnet... mais très peu à notre goût. De nombreuses routes ou des centres-bourgs pourraient être aménagés au vu de la largeur des trottoirs, des bas-côtés, des routes...

Un des objectifs de notre tour de l'agglo était aussi de montrer que l'on peut ne pas partir très loin de chez soi et découvrir des villes, des bourgs, des hameaux, des châteaux, des routes pittoresques, avec très peu de circulation (sur lesquelles l'on peut se perdre). On peut se laisser aussi surprendre par un patrimoine que l'on ne soupçonne pas et se sentir « dépaycé ».

Un autre objectif : proposer ce parcours à des personnes qui souhaiteraient le découvrir.

Pour conclure, le « **TOUR de L'AGGLO** » à faire et à refaire

Un prochain tour à mettre au programme : Le Tour des villages auxquelles se rattachent le terme Mauges : St Macaire en Mauges, St Quentin en Mauges, St Rémi en Mauges...

Mais ceci est une autre histoire

Georges Rochais

Le 10 avril 2023

Mairies des 33 communes traversées



La Séguinière



Cholet



Le Puy St Bonnet



La Tessouale



Mazières en Mauges



Toulemonde



Maulévrier



Ysernay



Somloire



La Plaine



ST Paul du Bois



Les Cerqueux



Cléré sur Layon



Cléré sur Layon



Nueil sur Layon



Passavant sur Layo Trémont



Tancoigné



Tigné



Montilliers



Le Voide



Vihiers



St Hilaire du Bois



Coron



Vezins



Chanteloup



Trémentines



Nuillé



St Léger



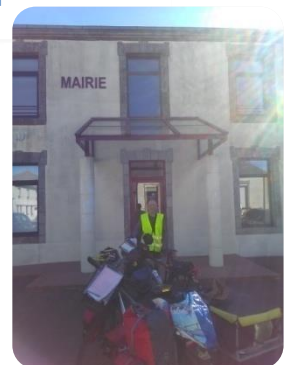
Le May sur Evre



Bégrolles en Mauves



St Christophe du Bois



La Romagne